

COMMUNIQUÉ

(POUR DIFFUSION IMMÉDIATE)

Le samedi 2 décembre 2006

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE RÉAGIT CONTRE UNE ATTEINTE SANS PRÉCÉDENT À LA LIBERTÉ UNIVERSITAIRE DU D^R PERSINGER

À la fin de l'après-midi du 27 novembre, l'APUL a appris que l'Administration de l'Université avait refusé une demande d'accès au campus de la Laurentienne présentée par la chaîne de télévision Discovery qui souhaitait venir interviewer un professeur de psychologie, le D^r Michael Persinger, et enregistrer une démonstration de sa recherche. James Ketchen, président de l'APUL, est immédiatement intervenu auprès de la rectrice de l'Université, Judith Woodsworth, pour l'exhorter à revenir sur cette décision qui, de toute évidence, constituait une entrave à la liberté universitaire d'un des membres de l'APUL. Le D^r Woodsworth a soutenu que l'Université avait agi correctement en refusant cette demande, puisqu'une démonstration de la recherche du D^r Persinger ne pouvait être réalisée à moins d'avoir un protocole de recherche approuvé. Le D^r Ketchen a souligné que la chaîne Discovery voulait enregistrer une DÉMONSTRATION des résultats de la recherche, lesquels sont BIEN ÉTABLIS depuis plusieurs années déjà, et que toute allusion à des protocoles de recherche était trompeuse et erronée. Le Dr. Ketchen a fait valoir qu'une telle manœuvre n'avait pour but que d'embrouiller les esprits et d'interdire la sensibilisation du public au travail de recherche du D^r Persinger.

Le matin du mardi 28 novembre, James Ketchen et Mercedes Steedman, déléguée en chef de l'APUL, ont rencontré le D^r Harley d'Entremont, directeur des relations avec le personnel enseignant, afin d'insister à nouveau pour que l'Université revienne sur sa position. M. d'Entremont a réitéré la même position, soit qu'un protocole de recherche approuvé était requis avant d'acquiescer à la démonstration demandée par la chaîne Discovery. De plus, il a soutenu que l'**Administration** avait le droit de refuser toute demande présentée par les médias en vue d'accéder au campus et d'assister à une démonstration de la recherche réalisée par les professeurs.

Après cette rencontre, les D^{rs} Steedman et Ketchen ont sollicité l'aide de l'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université (ACPPU), qui avait déjà été avisée de la situation. M. Jim Turk, directeur général de l'ACPPU, a émis une lettre ouverte à l'attention du D^r Woodsworth, dans laquelle il a déploré vivement les mesures prises par l'Université dans ce dossier et a de nouveau exhorté l'administration à revenir sur sa position.

À la fin de l'après-midi du 30 novembre, devant le silence de l'Administration, les représentants de la chaîne Discovery ont été tenus, pour des raisons de logistique, d'annuler le tournage prévu.

POSITION DE L'APUL :

L'APUL s'oppose catégoriquement et vigoureusement à l'assertion que toute démonstration portant sur la réalisation d'une recherche, comme celle demandée par la chaîne Discovery, doit faire l'objet d'un protocole de recherche approuvé. La démonstration d'un projet de recherche déjà réalisé n'est pas en soi de la recherche. Il est dérisoire d'affirmer que toute démonstration de ce genre exige un protocole distinct de celui qui a été approuvé au départ pour mener à bien la recherche. La tentative de la part de l'Administration de l'Université Laurentienne d'assujettir la communication de résultats actuels de recherche à des examens de protocole constitue un geste extrême qui vise à réprimer la diffusion du savoir et à empêcher les professeurs universitaires d'expliquer le fruit de leur recherche au public.

- 30 -

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

D^r James Ketchen
Président de l'APUL
Téléphone : 675-1151, poste 4291
Cellulaire : 677-7574.